

FACTURE d'électricité tarif bleu

Dépannage : 0 594 31 31 31

Vos contacts
 Site Internet : www.edf.gf
 Payer votre facture par CB : 0 800 230 230 (n° vert)
 Agence Clientèle Ile de Cayenne
 Route de Baduel 97300 Cayenne
 tél. : 06 94 30 96 96 (coût d'un appel local)
 Lu-Ma-Jeu 7h15-17h15 / Me-Ve 7h15-13h15
egs-guyane-gestion@edf.fr

SAS BOULANGERIE PATISSE
 Route DE SAUT BIEF
 97311 ROURA

Vos références :
 - pour tout contact : 25400000000000
 - pour tout paiement : 254 0 0000000000 0000000000

vosre contrat

client titulaire SAS BOULANGERIE PATISSE
 espace de livraison Route de SAUT BIEF
 ROURA

caractéristiques du contrat n° 00000

offre tarif bleu
 service base
 puissance souscrite 36 kVA
 réglage de la protection 60 A
 type de compteur électronique

vosre facture

facture n° 0000000A du 21/12/2016
 électricité du 15/11/2016 au 21/12/2016 : 14 793 kWh
 calculés sur la base d'index estimés

total HT 1 848,78 €
 TVA 0,00 €
 autres taxes 951,21 €

total TTC 2 799,99 €

Ce montant sera prélevé à partir du 05/01/2017

Date approximative du prochain relevé 19/04/2017
 Date approximative de la prochaine facture ... 17/02/2017

historique de consommation

Les valeurs estimées sont présentées en italique.

KWh	avr 15	juil 15	sept 15	nov 15	oct 16	déc 16
base	37 288	20 944	24 001	32 437	0	14 793

rappel de vos coordonnées bancaires

Conformément à votre demande, l'opération sera réalisée sur le compte dont vous nous avez communiqué les coordonnées.

Nom du titulaire : BOULANGERIE PATISSE

IBAN (RIB International) : FR00 0000 0000 0000 0000 0000

BIC : XXXXXXXXXX



1 Contact EDF Particulier

Coordonnées postales et téléphoniques du service Client EDF Particulier, à contacter pour toutes questions relatives à votre contrat, vos factures et les tarifs et services d'électricité. Le 0 800 230 230 vous permet de payer vos factures par Carte Bancaire. Le numéro Dépannage est à composer pour contacter le service dépannage en cas de problème technique (ex : coupure d'alimentation).

2 Références

Le numéro « pour tout contact » est à rappeler pour toute correspondance avec EDF. Le numéro « pour tout paiement » vous est utile pour vos paiements (notamment par téléphone, en indiquant les 14 premiers chiffres).

3 Essentiel de votre contrat

Cette rubrique regroupe vos principales informations contractuelles : la référence, le type de contrat, la puissance souscrite, les services souscrits... Vous retrouvez également le nom et l'adresse du lieu de consommation.

4 Evolution de votre consommation facturée

Cette rubrique présente votre consommation facturée en kWh ces derniers mois basée sur vos index réels ou estimés, lorsqu'ils sont en italique. Pour être facturé de vos consommations réelles, pensez à l'auto-relève.

5 Adresse de facturation

Adresse utilisée pour l'envoi de vos factures. Elle peut être différente de l'adresse de consommation.

6 Identification de la facture

Nature du document (facture, avoir, souscription, cessation, régularisation...), numéro et date d'émission de la facture.

7 Synthèse

Vous retrouvez dans cette synthèse votre consommation (en kWh et en €), le récapitulatif des taxes, la somme à payer en TTC ainsi que la date limite de règlement ou de remboursement de votre facture.

Vous trouvez également la date de la prochaine relève de votre compteur par un technicien EDF et celle de la prochaine facture.

8 Moyen de paiement

Si vous avez choisi de régler vos factures par un autre moyen de paiement que le prélèvement automatique, le talon de paiement par TIP figure en bas de votre facture. Celui-ci est à poster à l'adresse indiquée : EDF – CENTRE TIP 87077 LIMOGES CEDEX 9. Si vous avez opté pour le prélèvement automatique, les coordonnées bancaires du compte sur lequel le montant de la facture sera prélevé sont indiquées.

9 Code barre de paiement

Ce code barre permet de vous identifier lors d'un paiement à la Poste.

part fixe		€/an	montant en €	
prime fixe du 16 décembre 2015 au 31 juillet 2016 (puissance souscrite de 36 kVA - 7,51 mois)		553,08	352,52	
prime fixe du 1 août 2016 au 15 décembre 2016 (puissance souscrite de 36 kVA - 4,49 mois)		553,08	206,94	
prime fixe du 16 décembre 2016 au 15 février 2017 (puissance souscrite de 36 kVA - 2 mois)		553,08	92,18	
part variable		€/kWh	montant en €	
postes tarifaires	anciens Index en baïque si entrés	nouveaux Index en baïque si entrés	coefficients de lecture	
de 15/11/2016 au 21/12/2016			consommations (kWh)	
consommations	385 262	401 066	14 793	
total HT			1 848,78	
taxe		assiette	taux	montant en €
TCCFE (taxe communale)		14 793	0,0045 €/ kWh	66,57
TDCFE (taxe départementale)		14 793	0,003 €/ kWh	44,38
CSPE		14 793	0,0225 €/ kWh	332,84
cta		578,78	27,04 %	156,60
octroi de mer régional		2 005,28	2,50 %	50,13
octroi de mer		2 005,28	15,00 %	300,79
tva réduite		808,14	0,00 %	0,00
tva		1 640,93	0,00 %	0,00
total TTC				2 799,95

1

1 Détail abonnement et consommations

Cette rubrique vous indique le montant de votre abonnement, de vos consommations et des services et prestations souscrits le cas échéant pour l'ensemble de la période facturée.

Le numéro de votre compteur est également indiqué dans cette partie.

2 Taxes et contributions

Les taxes et contributions sont collectées pour le compte de l'État et/ou des collectivités.

- **TCCFE** (Taxe Communale sur la Conso Finale d'Électricité) et **TDCFE** (Taxe Départementale sur la Conso Finale d'Électricité) Elles sont proportionnelles à la consommation et sont reversées aux collectivités.
- **CSPE** (Contribution au Service Public de l'Électricité) est une taxe, proportionnelle à la consommation d'électricité. Son niveau est fixé en loi de finances. Elle est versée au budget général de l'État.
- **CTA** (Contribution Tarifaire d'acheminement) s'applique à la part fixe de l'acheminement de l'électricité. Elle destinée à la Caisse Nationale des Industries Electriques et Gazières.
- L' **OM** (Octroi de Mer) et l' **OMR** (Octroi de Mer Régional) s'appliquent à tous les clients des DOM. Les taux de l'OM et l'OMR sont fixés par les Conseils Régionaux et sont reversés aux douanes.
- La **TVA** (Taxe sur la valeur ajoutée) est un impôt collecté par EDF pour le compte de l'Etat.

2

communication

- part acheminement HT: 984,88 €
- taxes locales (départementale, communale) : Pour en savoir plus, rendez-vous sur [guyane.edf.com](http://www.guyane.edf.com)
- ota (contribution tarifaire d'acheminement) : 27,04 % de la part acheminement de l'abonnement
- tva : payée sur les débits, s'applique sur l'ensemble du total HT, sur les taxes locales, la tice, la cspe et la cta.
- octroi de mer : s'applique sur le montant HT de la facture (prime fixe, consommation, CSPE et CTA).
- octroi de mer régional : s'applique sur le montant HT de la facture (prime fixe, consommation, CSPE et CTA).

Pour que votre prochaine facture soit basée sur des consommations réelles, il vous suffit de nous transmettre notamment par Internet ou par téléphone votre relevé de compteur entre le 06/02/2017 et le 16/02/2017

Tout sur vos démarches, vos droits et les économies d'énergie sur www.energie-info.fr, le site d'information des pouvoirs publics ou par téléphone au 0 800 112 212 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Tarifs et prix en vigueur disponibles sur www.edf.gf. Votre facture fait l'objet d'un tarif réglementé (document à conserver 5 ans). Une facture estimative est établie à partir des historiques de consommation selon 2 types de situation: prise en compte de l'historique réel si 2 relevés de compteur sur une période d'une année ont été enregistrés ou historique moyen de l'offre-service en cas d'absence de relevé.

En cas de litige lié à l'exécution de votre contrat, vous pouvez contacter le Service Consommateurs d'EDF Guyane par courriel à edf-guyane-serviceconsommateurs@edf.fr, ou par courrier à Service Consommateurs d'EDF Guyane 74, Boulevard Nelson Mandela BP 66002 97300 CAYENNE. Si votre réclamation auprès du Service Consommateurs n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois, vous avez la possibilité de saisir le Médiateur EDF, par courrier à Médiateur EDF - TSA 50026 - 75804 Paris CEDEX 08 ou en ligne sur mediateur.edf.fr. Vous pouvez également saisir le Médiateur National de l'Énergie sur www.energie-mediateur.fr ou par courrier à Médiateur National de l'Énergie - Libre réponse n°59252 - 75443 Paris CEDEX 09. Les tarifs ont évolué au 1er août 2016. Pour en savoir plus, rendez vous sur www.edf.gf.

références internes : 02 630 / 130

3

3 Communication

Cette rubrique reprend les mentions légales relatives à la facture et à la gestion de votre contrat. Vous y retrouverez également les informations utiles pour payer votre facture.